

Madame, Monsieur,

La restauration scolaire, 11h30 à 13h30, du SIVOS Henri Lamarche débutera dès le lundi 05 septembre 2011.

Le planning d'inscription pour la rentrée ainsi que la fiche individuelle de renseignements (pour les enfants n'ayant pas fréquenté la structure depuis septembre 2010) sont à remettre au plus tard le 29 juillet 2011.

Voici quelques informations :

➤ La fiche individuelle de renseignements (pour les nouveaux inscrits) est à retirer directement au centre périscolaire « la récré » ou disponible en téléchargement sur **le site francas-roulans.jimdo.com**. Veuillez joindre également la copie du carnet de vaccination.

➤ Le planning d'inscription à la restauration scolaire est obligatoire. Les inscriptions orales ne sont pas prises en compte.

➤ **Toutes les inscriptions devront être rendues obligatoirement :**

- Pour les inscriptions régulières : le 20 du mois précédant l'inscription.
- Pour les inscriptions occasionnelles : au minimum 48 heures à l'avance.

Mode de fréquentation

Il y a trois possibilités :

1) Fréquentation régulière permanente

Votre enfant est inscrit quatre jours par semaine à la restauration scolaire.

2) Fréquentation partielle permanente

Votre enfant est inscrit un, deux ou trois jours par semaine à la restauration scolaire.

3) Fréquentation exceptionnelle

Votre enfant peut, d'une façon ponctuelle ou exceptionnelle, être inscrit à la restauration scolaire (le responsable doit être prévenu 48h à l'avance).

Pour les fréquentations régulières ou partielles permanentes, les parents sont tenus de rendre un planning mensuel au responsable du centre périscolaire (transmis chaque début de mois pour le mois suivant par le centre périscolaire) mentionnant les jours de repas.

➤ Pour des raisons d'organisation de l'équipe pédagogique et du bon accueil de vos enfants, tout enfant non inscrit dans les délais mentionnés ci-dessus ne sera pas accepté à la restauration scolaire.

➤ Toute absence de l'enfant est à signaler au minimum la veille avant midi pour annuler un repas. Pour toute absence non signalée ou hors délai, les repas seront facturés de manière normale (les repas ne peuvent être annulés le vendredi pour le lundi).

➤ A partir de septembre, la tarification se fera en fonction de votre quotient familial :

QF 0- 750 : 4.35 €	QF 1001 – 1200 : 5.35 €
QF 751-1000 : 4.85 €	QF > 1201 : 5.85 €

Vous devrez nous fournir les documents suivants :

- n° d'allocataire CAF

- ou si vous n'avez pas de n° d'allocataire, votre feuille d'imposition 2009.

- ou si vous ne voulez pas nous fournir l'un ou l'autre des éléments ci-dessus, le tarif de la tranche la plus haute (> 1201) sera alors appliqué.

➤ Les parents qui bénéficient de l'Aide aux Temps Libres 2011 doivent les transmettre au plus tard pour le 10 septembre 2011 au centre périscolaire, sauf pour les enfants ayant déjà fréquenté la restauration scolaire avant juin 2011.

➤ Les menus, les plannings et les factures seront communiqués aux familles par courrier électronique (pour les familles ayant une adresse mail) sinon par le biais de l'école en début de mois suivant.

Pour une bonne organisation de la restauration scolaire, veuillez respecter ces quelques informations.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter le centre périscolaire « la récré »

Au 06.84.16.72.53 ou 03.81.55.59.71, Place du Souvenir Français, 25640 ROULANS

Mail : francas.roulans@wanadoo.fr

Site web : francas-roulans.jimdo.com